

LIMITER L'ABSENTEISME ET GERER LES ABSENCES POUR RAISON DE SANTE

CLASSE VIRTUELLE

Objectifs

Connaître les règles relatives à la gestion de l'absence.

Acquérir les connaissances relatives à la réglementation sur la suspension du contrat de travail pour raison de santé et ses conséquences sur le contrat de travail

Savoir faire face à l'inaptitude d'un salarié.

Programme

■ La suspension du contrat de travail

- L'absence injustifiée : ses conséquences
La procédure d'abandon de poste
- L'obligation de loyauté
- L'indemnisation du salarié
- La contre-visite patronale
- Les effets de la suspension du contrat sur les congés payés
- L'inaptitude du salarié
- Le temps partiel thérapeutique
La prime d'assiduité

■ Le suivi de l'état de santé des salariés

- Les visites d'information et de prévention et les visites médicales obligatoires
- Le suivi périodique par les services de santé au travail
- Les obligations de l'employeur
- La distinction entre accident ou maladie de la vie courante, accident ou maladie de trajet, accident ou maladie professionnelle

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

3 heures

Intervenant

Mélanie SOUTERAU, Avocate Associée Cabinet Barthélémy Avocats, spécialiste du secteur associatif.

Public(s) et prérequis /

Directeurs généraux, Directeurs d'établissement, Gestionnaires, Directeurs RH, Assistants RH, Comptables

Modalités d'accès à la formation

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro (la webcam est optionnelle mais fortement conseillée).

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif : 150 € par personne

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30

Les informations de connexion seront transmises après réception du bulletin d'inscription.

Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème technique.